

Agenda



- ▶ **Vendredi 03 mai**
 - Paramundo
 - Judo Club Sainghinois
 - 18h00 - Complexe sportif
- ▶ **Samedi 04 mai**
 - Tournoi Christophe Maquet
 - Judo Club Sainghinois
 - 13h30 - Complexe sportif
- ▶ **Samedi 04 mai**
 - Benne déchets verts
 - 9h à 17h - Parking du cimetière
- ▶ **Mercredi 8 mai**
 - Commémoration Armistice
 - 08 mai 1945 - Messe à l'église
 - Saint-Nicolas à 10h00
 - Dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h30
- ▶ **Samedi 11 mai**
 - Benne déchets verts
 - 9h à 17h - Parking du cimetière
- ▶ **Mercredi 15 et Jeudi 16 mai**
 - Passage de la balayeuse dans les rues de la commune
- ▶ **Mercredi 15 mai**
 - Ecrivain public sur rendez-vous au 06 77 75 62 88
- ▶ **Mercredi 15 mai**
 - Inscription pour la braderie du 19 mai - 9h à 12h & 14h à 17h30 - Mairie
- ▶ **Jeudi 16 mai**
 - Atelier repair café
 - 18h00 à 20h30 - Complexe sportif (salle polyvalente)
- ▶ **Samedi 18 mai**
 - Déchèterie mobile
 - 8h à 12h - Parking du cimetière
- ▶ **Samedi 18 mai**
 - Inscription pour la braderie du 19 mai - 9h à 12h - Mairie
- ▶ **Dimanche 19 mai**
 - Braderie
 - 7h à 13h - Centre du village
 - Marché des artisans et créateurs
 - 8h à 16h - Parvis de l'église
- ▶ **Mercredi 22 mai**
 - Balade de l'émerveillement
 - Sur inscription : 06 60 31 85 79
 - 10h30 à 12h00 - Bois de la Noyelle
- ▶ **Vendredi 24 mai**
 - Portes ouvertes école
 - Antoine de Saint-Exupéry
 - 16h30 à 18h30
- ▶ **Samedi 25 mai**
 - Découverte d'aménagements et de pratiques agricoles - 10h00 - Rue du fort
- ▶ **Samedi 25 mai**
 - Benne déchets verts
 - 9h à 17h - Parking du cimetière
- ▶ **Dimanche 26 mai**
 - Ça déménage (Hip-hop)
 - 16h00 - Complexe sportif (salle polyvalente)
- ▶ **Mardi 28 mai**
 - Don de sang - 14h à 19h
 - Salle des fêtes
- ▶ **Vendredi 31 mai**
 - Rencontre avec Jean-Michel LECERF - Conférence sur la nutrition - 19h - Salle du conseil
- ▶ **Samedi 01 juin**
 - Benne déchets verts
 - 9h à 17h - Parking du cimetière
- ▶ **Samedi 01 juin**
 - Soirée rock organisée par Améli'ore la vie
 - 18h à 19h : Cours de rock
 - 19h30 : Soirée dansante
 - Complexe sportif (salle polyvalente)
- ▶ **Dimanche 02 juin**
 - Boucle de la Marques
 - 10h à 18h - Départ de Tressin

La fête des voisins, c'est le vendredi 31 mai

Petit moment de convivialité avec vos voisins !

Chacun peut apporter de quoi grignoter et partager un verre, et pour faire notamment connaissance entre voisins.

Quelques rappels pour une bonne organisation :

- Respectez les nuisances sonores.
- Autorisation préalable en Mairie pour toute occupation du domaine public (trottoirs...)
- Respectez les éco-gestes (gestions des déchets)

Xavier WYTS



Conception graphique : Caroline Popellier

Flash Info Lettre

AU FIL DE L'INFORMATION

Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2024.

Toutes les délibérations du conseil municipal sont importantes ; cependant, celle portant sur le vote du budget est la décision majeure de l'année car elle conditionne la réalisation ou non de toutes les autres.

Le 27 mars 2024, à l'unanimité, le conseil municipal a approuvé le projet de budget que j'ai présenté avec l'accord de la commission finance. Dans ce budget, comme depuis plusieurs dizaines d'années, les taux d'imposition restent inchangés. Les bases d'assise de ces taux soumises à l'inflation augmentant, relever les taux eût été rajouter de la souffrance à la douleur.

Cependant il faut savoir que si notre situation financière n'est pas alarmante, elle est préoccupante.

Le budget d'une commune se construit en deux sections de financement :

- ▶ La section de fonctionnement dont les recettes proviennent des impôts et taxes (environ 1 850 000 €) des dotations de compensations (environ 750 000 €) et d'autres recettes annexes (environ 210 000 €).
- ▶ La section d'investissement dont les recettes proviennent exclusivement de deux sources : l'excédent de la section de fonctionnement (recettes-dépenses) et de subventions obtenues auprès de l'Etat, du

département, de la Région et de la MEL.

Or le bilan de 2023 révèle, comme nous nous y attendions, une situation préoccupante : les recettes de la section fonctionnement augmentent de 2% alors que les dépenses augmentent de 15%.

Les causes sont connues : coût de l'énergie (+130% en gaz et électricité), frais de personnel (+20% : augmentation nationale du point d'indice qui n'avait pas été réalisée depuis 10 ans - embauches d'animateurs périscolaires et centres aérés autrefois sous-traités à l'UFCV - Augmentations des charges générales : entreprises prestataires - de 15%).

Nos décisions prises au fil de l'année ont permis de contenir cette dérive subite et inquiétante.

Le problème est que cette situation réduit notre excédent communal de fonctionnement à environ 260 000 € et donc notre capacité d'investissement. De plus la situation financière de l'Etat nous laisse présager en subventions une période de disette plutôt que d'abondance.

Or nos projets restent d'envergure : schéma cyclable, parking de la salle des fêtes - complexe sportif - école, pâture et grange de la ferme du tilleul, hangar de la Noyelle, requalification du centre bourg, réserves pour impondérables et opportunités etc...

Cependant la fin en 2025 des remboursements d'emprunts contractés pour

la transformation en leds de l'éclairage public et la construction du centre de vie périscolaire nous dégagera une marge de financement supplémentaire de l'ordre de 85 000€

Comme notre volonté reste de ne pas augmenter les taux d'imposition, nous devons être encore plus sélectifs dans nos projets, plus négociateurs de nos contrats, moins ambitieux et moins luxueux dans certaines réalisations. Certaines actions devront être différées.

Vous savez pouvoir compter sur ma détermination et celle de l'équipe municipale pour passer ce moment délicat au mieux des intérêts de tous les Sainghinois et Sainghinoises.

Cordialement,

Jacques DUCROCQ



Sainghin-en-Mélantois passe au MicroStop !

Le 3 mai 2024 à 11h00 à Bouvines, rue Félix Dehau en présence de M. LEPRETRE Sébastien Vice-Président de la MEL mobilités et transports publics, se déroulera l'inauguration de la première ligne de MicroStop, l'autostop organisé permettant de relier notre commune au métro 4 Cantons.

Le MicroStop, c'est de l'auto-stop organisé grâce à un réseau de TotemStop permettant aux passagers d'indiquer leur direction à l'image d'une ligne de BUS mais avec des voitures à la place...

Aujourd'hui, en partenariat avec notre commune et l'association MicroStop, la MEL met en place une première expérimentation de ligne reliant les communes de Péronne-en-Mélantois, Bouvines et Sainghin-en-Mélantois au métro 4 Cantons.



Station retour à 300 mètres du métro 4 Cantons (rue de Cysoing)

Comment MicroStopper ?

1. Je vais au totemstop et j'indique ma destination.
2. Je fais signe aux conducteurs sur la route en levant mon pouce.
3. Un conducteur va bientôt s'arrêter, il pourra me déposer au métro 4 Cantons.
4. C'est collaboratif et gratuit !

Consigne pour s'enregistrer :

1. Je m'inscris en envoyant par SMS mon nom et prénom au 06 79 39 00 97
2. Je l'ajoute à mes contacts pour de futurs usages, En retour vous recevrez votre numéro d'utilisateur (Si un conducteur ne faisant pas partie du dispositif MicroStop vous prend en charge, n'hésitez pas à lui transmettre ce numéro afin qu'il s'enregistre).
3. S'inscrire permet :
 - 1- D'aider à l'évaluation de l'expérimentation.
 - 2- De recevoir des cadeaux.
 - 3- De faire partie de la communauté des MicroStoppeurs.

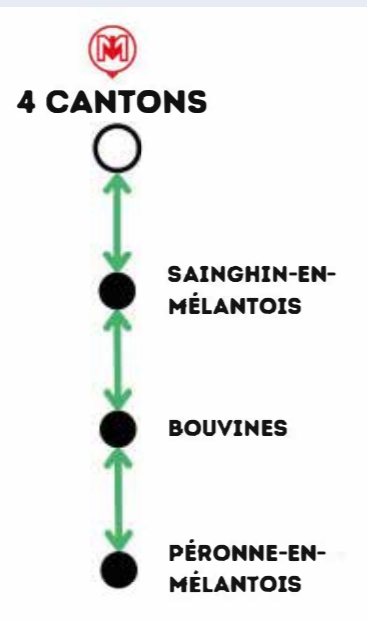
Florence OSSELIN

MIEUX QUE LE COVOITURAGE PASSEZ AU MICROSTOP !
L'AUTOSTOP NOUVELLE GÉNÉRATION

DALÍ AURAIT ADORÉ LE MICROSTOP. VOUS AUSSI, PARTICIPEZ À L'AVENTURE !

DEVENEZ AMBASSADEUR MICROSTOP

MEL.MICROSTOP.ORG



Elisabeth VILAIN

Drôles de verts aux abords de nos trottoirs ce printemps



Vert tendre et vert turquoise, de nouvelles montures ont pris place sur leurs emplacements. Il s'agit des engins à assistance électrique déployés dans 68 communes de la MEL par les sociétés Lime et Tier pour faciliter nos mobilités douces. En libre-service, ils s'utilisent à l'aide des applications dédiées. Ce sont de petits trésors de technologie qui devraient leur permettre de s'intégrer dans notre environnement.

Risquent-ils de parsemer leur vert en dehors des zones prévues à leur stockage ? Non, car outre leur poids qui découragent de les y déloger, il faut savoir qu'il en coûterait de lourdes pénalités à leurs utilisateurs négligents.

Sont-ils voués à se présenter en désordre, toujours ventre à terre ? Si leur béquille ne sait résister au grand vent, leur bonne tenue est garantie par la photographie que l'utilisateur doit déposer lors de son stationnement en fin de course et par les équipes qui patrouillent régulièrement pour assurer un déploiement équilibré et les redresser.

Pour en savoir plus sur leur coût d'utilisation, rendez-vous sur les sites des opérateurs pour comparer, selon votre usage les deux offres.

Plus de renseignements sur notre site internet

Prenez rendez-vous avec la nature !



► **La Fête de la Nature** se déroule chaque année au mois de mai, à une date la plus proche du 22 mai, date de la journée internationale de la biodiversité

La 18^{ème} édition se déroulera donc cette année du 22 mai au 26 mai et, à cette occasion, 2 animations gra-

tuites et ouvertes à tous sont proposées sur la commune.

► **Le mercredi 22 mai de 10h30 à 12h00**, Aurore Tison et l'association Estime organise dans le bois de la Noyelle « la balade de l'émerveillement »

Ou comment prendre un temps de reconnexion avec la nature grâce à la sophrologie et la créativité.

Sur inscription au 06 60 31 85 79

► **Le samedi 25 mai de 10h à 12h**, la commune vous invite à la découverte d'aménagements et de pratiques agricoles qui contribuent à la biodiversité.

Avec l'association les Planteurs volontaires, nous irons observer les haies et les fascines plantées à l'automne 2023 et comprendre leur rôle pour la biodiversité.

Nous rencontrerons également deux agriculteurs qui nous expliqueront leurs pratiques culturelles respectueuses de la biodiversité.

Rendez-vous à l'entrée de la rue du Fort au niveau du Sénat n° 1851 à 10h. (sans inscription). Prévoir de bonnes chaussures ou des bottes car le chemin est boueux !

Jean-François OCHIN

Retour sur les randonnées en Val de Marque du 21 Avril



Malgré des températures fraîches et une météo capricieuse, ce sont au total 425 marcheurs qui ont parcouru les 4 circuits de 6 à 22 km proposés par l'association "Tout du Ch'min" à l'occasion de la 13^{ème} édition des randonnées en Val de Marque du 21 Avril..

L'association a également accueilli ce jour-là, pour leur pique-nique, les 260 participants de la grande randonnée vers Paris organisée par la Fédération Française de Randonnée, qui étaient partis le matin de Villeneuve pour rejoindre Fretin.

Pour marquer cet événement, un arbre offert par la Fédération Française de Randonnée a été planté à proximité de la salle des fêtes.

L'association a pu compter sur une cinquantaine de bénévoles pour assurer le balisage des circuits, l'accueil, le ravitaillement et la restauration de ces 700 marcheurs et faire de cette journée, de l'avis unanime des randonneurs, une grande réussite.

Jean François OCHIN

Boucle de la Marque

Départ et arrivée de Tressin

Dimanche 2 juin 2024

10h - 18h

Animations sur les jeux olympiques avec le critérium des as, un tour à Biclou et les chasses patates, fanfare d'animation de la Métropole européenne de Lille au départ et à l'arrivée.

Les départs

Départ TRESSIN (Terrain de sport)	10h00
WILLEMS (Biar de bières)	10h20
BAISIEUX (Parking de la gare)	10h45
CHÉBING (Place du Général de Gaulle)	11h00
GRISON (Parking rue du Mal Lockere)	11h15
BOUVINES (Intersection rue d'Indère / rue du Mal Foch)	11h30
ANSTAING (Biar du Mal Lockere après l'aurore)	11h50
Arrivée à TRESSIN	13h00

Parcours de 18 km

Je m'inscrits

Bienvenue et inscription auprès des maîtres partenaires de l'événement ou sur le site de l'association : www.valdemarque.com
Événement organisé par l'association La Marque au Fil de l'Eau (regroupant les communes d'Anstaing, Baisieux, Chébing, Fretin-sur-Marque, Grison, Péronne-en-Mélantois, Sainghin-en-Mélantois, Sully-les-Lannes, Tressin et Willems) en partenariat avec les clubs "Baisieux à vélo" et "Amis Willems Cyclist"

Salon des Vins

Ce salon a été une réussite ; apprécié des 29 exposants aussi bien que des visiteurs dont le nombre est estimé à 600 environ en fonction des tickets de tombola remplis à l'entrée.

Les exposants étaient répartis entre 18 vigneron et 11 « métiers de bouche »

Les vigneron sont venus de quasiment toutes les régions viticoles de France, de la Loire Atlantique à l'Hérault et du

Bordelais à l'Alsace, en passant par la Champagne ou le Beaujolais.

En gastronomie, il y avait charcuterie, foie-gras, chocolat, miel, des fromages de Munster, de Maroilles etc. et même basques. Sans oublier des spécialités italiennes, et également nougat, olives et pâtisserie.

La Salle des Fêtes était bien pleine !

Nous remercions chaleureusement

l'équipe municipale pour son aide et son efficacité

Nous donnons dès maintenant rendez-vous pour les 6 et 7 avril 2025 pour la prochaine édition.

Gérard Mercier



Lundi de Pâques insolite au clocher de l'église

Poisson d'avril ?

Et non, de 9h à 9h30, c'était bien en direct l'émission de la matinale de France Bleu Nord.

Son animateur, Emmanuel Bordeau, a descendu en rappel du haut du clocher de notre église, soit une quarantaine de mètres.

En direct, accompagné d'un équipier bien connu qui officie chaque année en effectuant le même exercice apprécié par nos chères têtes blondes, il a fait vivre ses émotions, ainsi que toute la technicité de cette prestation.

Xavier WYTS



Une de nos voyettes fait peau neuve

Vous l'avez peut-être déjà constaté, le chemin qui relie la rue Bigotte à la rue du stade a bénéficié d'importants travaux de requalification.

Un nouveau pavage avec réservation de fosses de plantation, la pose de ganivelles sur la clôture béton, et de grilles sur le pignon en briques.

Dans les prochaines semaines, un nouvel éclairage aux 2 entrées, des plantations et des écluses pour sécuriser les piétons viendront compléter ces premiers travaux.

Cet aménagement qui a pour objectif d'améliorer notre cadre de vie et de favoriser les déplacements à pied, s'inscrit dans un projet plus global de création d'une trame piétonne entre la rue du Grand Sainghin et le bois de la Noyelle.

Cette trame appelée « la boucle des voyettes » qui permettra de se déplacer de manière sécurisée dans tout le village, empruntera pour l'essentiel, les voyettes de notre village, des chemins ruraux et des voiries traitées à terme en zones de rencontre (rues Bigotte, du moulin et Armel Marsy)

Elle connectera tous les lieux importants de la commune :

- Les 2 écoles,
- La mairie,
- Le complexe sportif, la salle des fêtes et son parking, l'église,
- Les commerces et restaurants,
- Et aux 2 extrémités, le jardin de Maraude, le bois de la Noyelle.

Si nous avons choisi de commencer par aménager cette voyette, c'est parce qu'elle est sans aucun doute la plus fréquentée du village.

Nous espérons aussi que sa requalification incitera les clients des restaurants du centre bourg à venir stationner sur le parking du complexe sportif.

Des travaux de même nature seront entrepris dans les prochains mois sur d'autres tronçons de cette boucle : rue du petit Lannoy, sentier du Grand Sainghin ou encore dans le chemin qui longe l'école Saint Exupéry.

Le jardin de Maraude va, lui aussi, bénéficier de travaux d'amélioration (cheminements, petit parking, aire de jeux pour enfants, etc.)

Avant l'été, un balisage spécifique sera mis en œuvre et 2 panneaux d'information sur les circuits pédestres de la com-



mune devraient également être installés : l'un à proximité du complexe sportif et le second à l'entrée du jardin de Maraude, rue du grand Sainghin.

Quel nom pour cette voyette ?

A l'occasion de la création de la trame piétonne, la commune souhaite baptiser les voyettes et chemins qui n'ont aujourd'hui pas de nom officiel.

Cette voyette appelée voyette Bigotte un peu par défaut, mérite un nom plus évocateur.

Oublions le chemin des écoliers, car il existe déjà dans le quartier du château à côté de l'école St Joseph.

Nous faisons donc appel à votre imagination et votre créativité pour trouver ce nom.

Pour cela, adressez dès maintenant votre proposition à contact@sainghin-en-melantois.fr

Un jury composé des membres de la commission environnement fera le choix final.

Jean-François OCHIN



Parcours numérique - Tablette tactile

à destination des seniors - places limitées à 10 personnes

Apprenez les bases numériques sur tablette et gagnez en autonomie dans vos démarches en ligne !

DATES
JUN - JUILLET
2024

8 ateliers de 2h

vendredi 07/06, mardi 11/06
vendredi 14/06, mardi 18/06
vendredi 21/06, mardi 25/06
vendredi 28/06, mardi 02/07

100%
gratuit

10h-12h

📍 Salle 1 du Centre d'Ogimont - en face de la mairie - à Baisieux

Sur inscription uniquement auprès de Mme Estelle ANDRIEUX, CCAS de Baisieux au 07 48 94 95 04 ou au 03 20 19 63 63

